

Collocations verbales et schémas d'arguments : une approche contrastive trilingue au service de la traduction juridique

Daniela Dincă, Chiara Preite

Résumé : Dans cet article, nous nous proposons d'illustrer le phénomène de polysémie verbale dans un corpus trilingue français-italien-roumain par l'analyse des schémas d'arguments acceptables dans la structure prédicative de trois verbes se trouvant à la frontière langue juridique vs langue courante: *engager, intenter, introduire*. Cette double réflexion intra- et interlinguistique nous permettra de mettre en évidence la polysémie verbale par une présentation des propriétés morphologiques et syntaxiques des verbes, déclinée à trois niveaux d'analyse : 1. déterminer la construction des arguments (sujet et objet) ; 2. recenser les classes d'objets lexico-sémantiques figurant dans les deux positions argumentales ; 3. analyser les équivalents des collocations verbales formées autour des trois verbes en italien et en roumain. En plus, par la mise en œuvre d'« une méthode de résolution rationnelle des phénomènes de polysémie linguistique des termes » (Escoubas-Benveniste 2012), la description contrastive des prédicats et des classes d'objets se constitue comme une démarche utile pour la didactique de la traduction juridique.

Mots-clés : polysémie verbale, schéma d'arguments, collocations verbales, classes d'objets, description contrastive, outil lexicographique